

6.4. Pour une politique européenne des ressources naturelles cohérente

Ce lundi, à Gand, a eu lieu, dans le cadre de la présidence belge, un Conseil informel avec les 27 ministres de l'Environnement. La FEB a eu l'opportunité d'y exposer la position des entreprises belges.

La question des ressources naturelles - qui reçoit enfin l'attention qu'elle mérite à l'échelle européenne - était au cœur des débats. En effet, les objets, appareils, machines, etc. ne peuvent être fabriqués ou fonctionner sans certaines ressources. Celles-ci sont aussi essentielles dans la nouvelle économie verte, pour la fabrication de produits de haute technologie, tels les panneaux solaires.

De 1980 à 2005, l'extraction globale de ressources naturelles est passée, du fait de la croissance économique mondiale, de 40 à 58 milliards de tonnes. Les analyses prévoient que cette part devrait, d'ici à 2020, passer à 80 milliards de tonnes. Cette explosion de la demande de ressources naturelles fait monter en flèche certains prix. A cela s'ajoute que les ressources naturelles sont de moins en moins disponibles pour l'Europe. Pour diverses raisons. Ainsi, en Europe, l'effet NIMBY (not-in-my-back-yard) rend plus difficile l'exploitation de minerais locaux (tels que le calcaire, différentes sortes de sable et d'argile), et incite à opter davantage pour leur importation. Des ressources naturelles telles que l'acier et les métaux non ferreux ne sont quant à elles pas disponibles en Europe, ce qui la rend fortement tributaire d'autres régions, où les restrictions à l'exportation intensifient encore la pression.

Pour ce qui est de la biomasse, la quantité disponible est insuffisante pour atteindre à la fois les objectifs en matière d'énergie renouvelable et pour être utilisée comme nourriture et ressource naturelle (papier, bois, bioplastique). Enfin, le marché du recyclage est lui aussi mis sous forte pression. L'Europe perd beaucoup de ressources naturelles de recyclage en faveur de régions où elles sont souvent recyclées de manière primitive.

Une évolution positive est l'utilisation toujours plus efficace des ressources naturelles par nos entreprises. Celles-ci tentent en permanence d'améliorer leurs processus en vue d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles. D'autre part, le développement de produits innovateurs engendre une diminution de l'utilisation de matériaux et de la production de déchets, ainsi qu'une durée de vie des produits plus longue. Ainsi, le degré de recyclage a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, grâce à des systèmes de collecte sélective, à des technologies de recyclage efficaces et à de nouvelles applications.

L'Europe dispose déjà d'une grande connaissance technologique et d'une large expérience dans la fermeture de circuits de matériaux. Cela étant, si elle ne veut pas rater la transition vers une économie mondiale plus verte, elle doit mettre en place une politique des ressources naturelles intégrée et cohérente, et se focaliser sur trois axes:

- 1) l'amélioration de la disponibilité des ressources naturelles,
- 2) l'augmentation de l'efficacité des ressources à travers le cycle de vie et
- 3) une meilleure fermeture des circuits.

Lors de ce Conseil Environnement informel, j'ai formulé un certain nombre de recommandations des entreprises belges à l'intention de l'Europe. Le principal message est que l'Europe doit miser sur l'innovation afin de stimuler notamment le développement de la biomasse, d'intensifier les efforts en matière d'efficacité des ressources naturelles et d'identifier de nouvelles applications en matière de recyclage. Pour le reste, l'Europe a un rôle d'orientation à remplir, tant à l'égard des États membres que des entreprises et des consommateurs.

Les États membres doivent être dirigés vers le développement d'un cadre juridique clair permettant la création de nouvelles zones d'extraction, l'interprétation univoque de notions relatives aux déchets, l'amélioration des statistiques relatives aux ressources naturelles et l'utilisation de normes de qualité harmonisées pour les produits de biomasse. Les entreprises doivent être encouragées à améliorer davantage encore l'efficacité de leurs processus et à se pencher sur de nouveaux circuits de collecte et de recyclage. À leur tour, les consommateurs doivent être convaincus de l'intérêt d'une collecte sélective et des garanties de qualité qu'offrent les produits du recyclage.

Une politique européenne intégrée et cohérente requiert une meilleure harmonisation entre domaines politiques, afin que la disponibilité des ressources naturelles ne soit pas mise en péril. Afin de créer un level playing field, l'Europe doit plaider, au niveau international aussi, pour une gestion durable des ressources naturelles. Via une lutte virulente contre les mesures entraînant des distorsions de concurrence, contre l'exportation illégale de déchets et via un plaidoyer pour des normes mondiales en matière de collecte et de recyclage, qui tiennent compte de la santé publique et de l'environnement.

Les ministres européens de l'Environnement ne sont pas les seuls à débattre du thème de l'efficacité des ressources naturelles. Le commissaire européen Potocnik a décidé de lui dédier l'année 2011. Une décision que je ne peux qu'approuver au nom de la FEB et de ses fédérations.

THOMAS LEYSEN, PRÉSIDENT DE LA FEB
INFORFEB N° 26 du 15 juillet 2010